

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CP/2014/603 - Administration générale - 5
Contrat de destination Massif des Vosges - Programme d'actions 2014

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le Contrat de destination annuel 2014 Massif des Vosges annexé à la présente délibération, et autorise son président à signer ledit contrat.

Elle approuve par ailleurs la participation financière du département du Bas-Rhin aux actions ci-dessous, au bénéfice de l'ADT du Haut-Rhin porteur des projets, sous réserve de leur réalisation effective:

- stratégie web pour 4 864 €
- programme d'actions Atout France automne-hiver 2014 pour 8 238 €
- promotion du Massif des Vosges à l'occasion du passage du Tour de France cycliste 2014 pour 3 238 €.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc188899-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14